

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1528)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1434

présenté par
M. Christophe, rapporteur

ARTICLE 2

À l'alinéa 8, substituer aux mots :

« du demandeur d'emploi »

les mots :

« de la personne mentionnée à l'article L. 5411-1 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination rédactionnelle.